

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ONF Pays de la Loire

Mai 2023

BERCÉ , EN ROUTE POUR LE RENOUVELLEMENT DU LABEL FORÊT D'EXCEPTION®



L'ONF et les différents partenaires / Crédit ©ONF

La forêt domaniale de Bercé a été labélisée Forêt d'Exception® sur le territoire depuis 2017 pour une durée de cinq ans. L'heure du renouvellement du label a sonné pour Bercé. Pour l'occasion, les équipes de l'ONF et les différents acteurs du territoire se réunissent régulièrement pour mener ce projet à bien d'ici fin 2023.

Une phase de concertation s'est tenue jeudi 25 mai à Jupilles, en présence des différents acteurs du territoire (élus, collectivités territoriales, service de l'État) pour assister au Comité de pilotage Bercé Forêt d'Exception®. L'objectif de cette réunion était de valider les actions qui figureront dans le contrat de projet 2023-2028.

Le contrat de projet est la feuille de route de la démarche Bercé Forêt d'Exception®. Il vise à définir les actions générales qui seront à mener collectivement sur le territoire dans les cinq ans à venir. La multifonctionnalité est mise en avant dans ce contrat de projet avec des actions dédiées à la biodiversité, l'accueil du public, le patrimoine ou encore le lien village-forêt.

Voici quelques actions en faveur du massif : améliorer la connaissance des espèces du massif, inviter la musique en forêt, raconter la contribution de Bercé à la reconstruction de Notre-Dame de Paris ou encore harmoniser la signalétique d'entrée sur le territoire.

Le prochain rendez-vous pour Forêt d'Exception® est à planifier avec les différents groupes de travail au début de l'été afin de rédiger collectivement le détail des fiches actions qui figureront dans le contrat de projet 2023-2028.



L'ONF et les différents partenaires / Crédit ©ONF

LA FORÊT NOUS PROTÈGE... Ensemble, protégeons-là !

Votre contact presse :

HABERT Julie – Cheffe de projet Bercé Forêt d'Exception

julie.habert@onf.fr

06 22 62 77 41